

# FISCALITÉ DU DIVORCE : LES BONS RÉFLEXES

---

## INTERVENANT

Stéphanie PAILLARD

Avocat au Barreau de PARIS

---

## PRE-REQUIS

Approfondissement des connaissances et des pratiques en la matière.

---

## NIVEAU

2

---

## TARIF

320 €

---

## IMPORTANT

L'EDA GUYANE est engagée dans une démarche d'égalité des chances. Merci de nous contacter par mail si vous avez besoin d'un accompagnement.



## DATE

24 octobre 2024, de 14h00 à 18h00

25 octobre 2024, de 14h00 à 18h00

## OBJECTIFS

Acquérir de façon pragmatique les bons réflexes s'agissant des principales thématiques et problématiques fiscales en matière de divorce en identifiant les pratiques à risque et les sujets à enjeu.

## PROGRAMME

- 1. Foyer fiscal / obligations déclaratives :** imposition commune ou séparée des époux / ex-époux ; solidarité fiscale et décharge de responsabilité solidaire
- 2. Contribution aux charges du mariage**
- 3. Prestation compensatoire :** régime fiscal en fonction de sa forme et de ses modalités
- 4. Enfants :** quotient familial ; résidence alternée ; contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants mineurs ; pension alimentaire aux enfants majeurs
- 5. Domicile conjugal :** jouissance gratuite ; occupation à titre onéreux ; cession après séparation / divorce
- 6. Droit de partage :** taux réduit ; cas particuliers du partage verbal et du partage inégalitaire
- 7. Contrôle fiscal des époux / ex-époux :** point sur quelques règles de procédure
- 8. Responsabilité de l'avocat en matière fiscale**
- 9. Actualités fiscales**

## MODALITES D'EVALUATION

Questions / cas concrets pendant la formation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervention orale et interactive associant aspects théoriques et pratiques.

Transmission d'un support pédagogique.